

PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU DE LOIRÉ

AVIS DE MISE Á DISPOSITION

Articles L 153-47 du code de l'urbanisme

Est mis à la disposition du public le PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU DE LOIRÉ, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées.

La mise à disposition est effectuée pendant la période suivante :

Du lundi 15 octobre 2018 à partir de 9h00, jusqu'au vendredi 16 novembre 2018 12h00.

Ce projet peut être consulté sur place, au siège de la Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté, situé Place du Port - BP 50148 - Segré - 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU. Il peut être consulté, sur demande, aux jours et heures d'ouverture suivants :

- du lundi au jeudi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 17 h 00
- le vendredi : 9 h 00 / 12 h 00 – 14 h 00 / 16 h 00

Ce projet peut être consulté sur place, à la Mairie de Loiré, située 6 rue de la Libération, 49440 LOIRÉ, aux jours et heures d'ouverture habituels.

Il peut également être consulté et téléchargé gratuitement sur le site Internet de la Communauté de Communes : www.anjoubleucommunaute.fr

Chaque personne a la possibilité de consigner éventuellement ses observations sur le registre de mise à disposition ou les adresser par écrit au Président d'Anjou Bleu Communauté à l'adresse du siège de la Communauté de Communes susmentionnée, ou les transmettre par mail à l'adresse électronique suivante : contact@anjoubleucommunaute.fr

A Segré-en-Anjou Bleu,
Le 1^{er} octobre 2018,

Le Président,



M. Gilles GRIMAUD

